



SÉANCE ORDINAIRE
Conseil d'établissement – École des métiers de l'équipement motorisé de Montréal
14-04-2025 et 14 h 00 -Salle 2001

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'École des métiers de l'équipement motorisé de Montréal, tenue le 14-04- 2025 à 14 h 00 à l'EMEMM, 5455, Saint-Denis, Montréal.

PRÉSENTS :

M. Antoine Bassili

Mme Carole Guillemette

M. Jean-François Gagnon

M. Francis Lapointe

M. Patrick Saint-Pierre

M. Delisle Gaétan

M. Baptista Chenot Santiago Manuel

M. Sylvain Murphy

Mme Elisabeth Gauvreau

Mme Adjila Hadjazi

Formant quorum sous la présidence de M. Antoine Bassili,

ASSISTENT ÉGALEMENT À LA SÉANCE :

M. Jean-François Gagnon –Direction

Mme Carole Guillemette – Direction adjointe

PERSONNE INVITÉE À LA SÉANCE :

Aucun invité

MEMBRES ABSENTS :

M. Gilles Desjardins

M. André Bernier

M. Jean Baril

1.Ouverture de la séance / Vérification du quorum

La présidence, Bassili, Antoine déclare la séance ouverte avec la vérification du quorum.

Il est 14h 00.

2. Mot de la direction

La direction a accueilli les participants et présenté les points clés de la réunion.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour a été lu et adopté avec modification.

4. Approbation des procès-verbaux des séances du 25 novembre et du 10 février

Les procès-verbaux des séances précédentes (25 novembre 2024 de 10 février 2025) ont été approuvés. Un suivi a été effectué sur les points discutés lors de ces réunions.

Il est proposé par M. St-Pierre et appuyé par M. Bassili

Approuvée à l'unanimité (25 novembre 2024)

Il est proposé par M. St-Pierre et appuyé par M. Delisle.

Approuvée à l'unanimité (10 février 2025).

4.1 Suivi aux Procès-verbaux

M. Bernier a demandé le total des ETP en 2023-2024 lors de la séance du 25 novembre. Donc c'est 679 ETP qui ont été sanctionnés au 30 juin 2024 pour l'année 2023-2024 c'est 179 ETP.

5. Parole au public

Aucun membre du public présent.

6. Paroles aux élèves

Mme Élisabeth Gauvreau a remercié M. Yves Thibert pour l'organisation des sorties et des activités. Elle a demandé aussi une liste pour lieu partenaire de stage et une autre pour les rabais des outils.

Communication concernant les reprises et les réintégrations en fin de DEP afin de continuer à accompagner les étudiants jusqu'à l'obtention de leur diplôme.

7.Parole aux représentants de l'industrie :

Les représentants de l'industrie ont discuté des collaborations en cours et futures, ainsi que des défis liés aux tarifs et à la pénurie de main-d'œuvre.

Il a été proposé d'élargir le réseau de fournisseurs en ciblant les marchés européens, mexicains et asiatiques.

8. Points de décisions

8.1 Réponse à la consultation du CSSDM sur les politiques

Des modifications ont été apportées à deux politiques du CSSDM : celle concernant la démocratie scolaire et celle liée aux frais facturés aux parents et aux élèves.

M. Jean-François Gagnon a présenté ces changements et a ensuite invité les participants, par courriel, à partager leurs commentaires. Peu de réponses ont été reçues.

8.2 Formation obligatoire des nouveaux membres

Tous les membres ont répondu qu'ils avaient suivi la formation, soit cette année, soit dans le passé.

8.3 Critères de sélection des directions

Reporté à la fin de la séance.

9. Affaires éducatives

9.1 Nouveau programme mécanique automobile :

En attente de l'approbation officielle du ministre de l'Éducation.

9.2 Prévision ETP 2025-2026 :

Prévisions de 803 ETP pour l'année prochaine.

385 ETP mécanique automobile, 170 ETP mécanique de véhicules lourds routiers,

150 ETP engins de chantier.

4 ETP conseil et vente de pièces, 4 ETP conseil technique, 35 ETP véhicules légers et 55 ETP carrosserie.

10. Ressources budgétaires

10.1 MAO, SRM et Budget :

Priorisation des dépenses en fonction des besoins essentiels.

Trouvez des partenaires qui peuvent prêter des équipements et effectuer des dons.

11. Ressources humaines

11.1 Plan effectif :

Ajustements mineurs par rapport à l'année précédente.

Le poste de technicien en travail social a été aboli et il a été remplacé par un poste de technicien(ne) en éducation spécialisée.

Le poste d'agents de bureau temporaire (surcroît) de 60 % a été aboli pour créer un poste à 100 %.

Un nouveau poste d'agent de bureau de classe principale à 100 % a été créé.

11.2 Personnel administratif (état de situation) :

Peu d'absences, mais des postes non comblés.

La technicienne en travail social en arrêt indéterminé

12. Ressources matérielles

12.1 Dossiers CNESST

Visite du comité paritaire, attente du rapport.

12.2 Travaux majeurs

Nous continuons à louer le compresseur, tandis que les autres travaux majeurs restent en attente de financement.

13. Points d'information / Rapports de la direction

13.1 Projet éducatif (suivi mis en œuvre des moyens) :

Sondage positif sur la connaissance et la mise en œuvre des moyens.

13.2 Situation des étudiants internationaux (IRCC) :

En attente de clarification sur les permis de travail post-diplôme.

13.3 Partenariat avec le CAMAQ (suivi) :

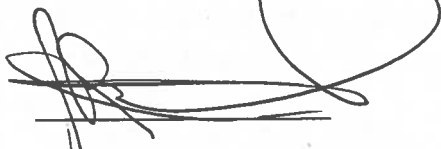
Dépôt imminent de la documentation pour le partenariat en peinture industrielle.

13.4 Gala méritas :

Prévu pour le 3 juin au Vieux-Port de Montréal.

14.LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance a été levée après la discussion des points à l'ordre du jour à 15h 35.


Présidence
Direction